

# Réseau Cohérence

## Pacte de coopération pour les transitions

### Mode d'emploi pour des espaces de coopération collectivité-société civile en faveur des transitions

Pour accélérer les transitions écologiques, nous avons besoin de processus et d'espaces participatifs, afin que des mesures ambitieuses soient co-construites et portées conjointement par les élu.es et les citoyen-ne.s sur les territoires, et ainsi permettre l'engagement du plus grand nombre.

S'adressant aux élus des collectivités territoriales et à la société civile locale, le Pacte de coopération est une boîte à outils pour faire émerger des espaces de coopération en faveur des transitions en Bretagne.

Ces espaces de coopération peuvent prendre la forme de :

- Commission extra-municipal ou extra-intercommunal sur les transitions,
- Conseil agricole et alimentaire associé à un Programme Local Alimentaire, Conseil de transition énergétique associé à un Plan Climat Énergie Territorial, Conseil Biodiversité associé à un Atlas de la Biodiversité, ...
- De groupe de coopération au sein d'un conseil de développement,

Concrètement le Pacte propose, sous la forme de documents à la carte, des outils qui vont faciliter la collaboration entre acteurs locaux.

En s'appuyant sur des exemples, ce Pacte permet de constituer :

- Une vision partagée pour définir un horizon commun,
- Une posture commune pour une coopération authentique et transparente,
- Des objectifs et un plan d'actions opérationnels à partager,
- Un espace pour une gouvernance partagée.

Chaque territoire ayant ses spécificités, son histoire, ses forces, ses faiblesses, ses enjeux, ce Pacte a vocation à être adapté par les acteurs de chaque territoire. Ainsi, ses utilisateurs s'engagent à le co-construire et à contribuer à la réussite de la feuille de route opérationnelle qui sera écrite et signer conjointement.

Ce Pacte est promu par le Réseau Cohérence qui regroupe plus d'une centaine de membres (associations d'agriculteurs, d'artisans, de consommateurs, de défenseurs de l'environnement, d'acteurs de la santé) en Bretagne. Il s'est fixé pour tâche essentielle, la promotion d'un développement durable et solidaire par le biais de la coopération, principe fondateur du Réseau Cohérence.

Téléchargeable <https://www.reseau-coherence.org/pacte-de-la-cooperation>

***Si vous souhaitez en savoir plus sur le Pacte et/ou comment le mettre en place sur votre territoire, n'hésitez pas à nous contacter 06 73 21 06 66 / [contact@reseau-coherence.org](mailto:contact@reseau-coherence.org)***